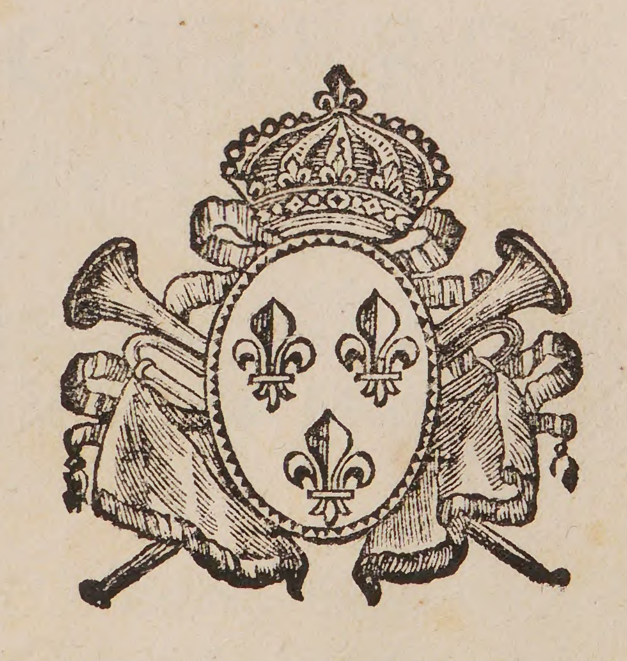
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE LA SOCIETÉ-ROYALE DES SCIENCES,

TENUË DANS LA GRANDE SALE de l'Hôtel-de-Ville de Montpellier, le 25 Avril 1743.



A MONTPELLIER,
De l'Imprimerie de JEAN MARTEL, Imprimeur du Roi, des Etats-Generaux de Languedoc, & de la Societé-Royale des Sciences.

M. DCC. XLIII.

Pour M.r Boüillet



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE LA SOCIETÉ-ROYALE DES SCIENCES,

TENUË DANS LA GRANDE SALE de l'Hôtel-de-Ville de Montpellier, le 25 Avril 1743.



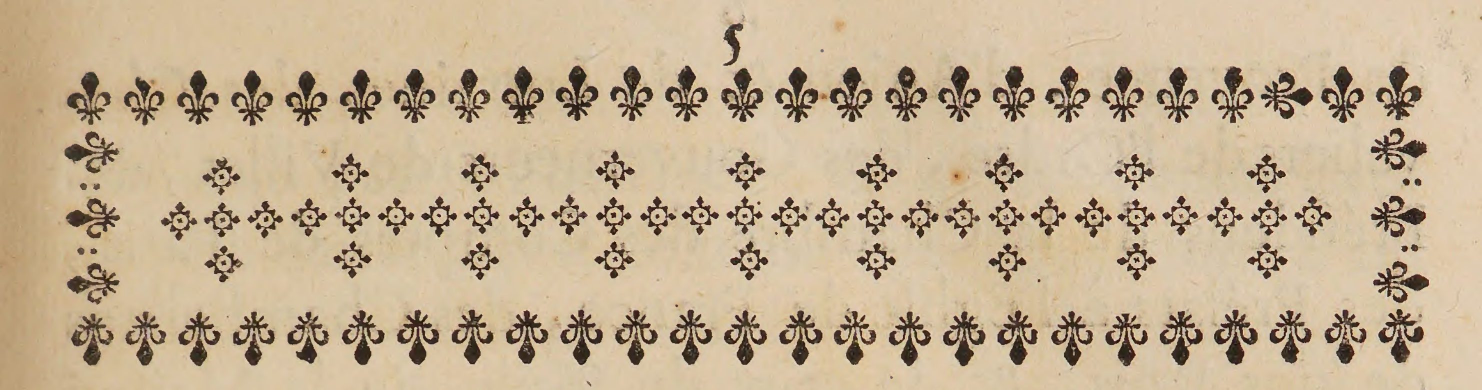
ONSIEUR BON, Conseiller-d'Etat, Premier-Président-Honoraire en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & Président de la Societé-Royale, pour cette année, ouvrit la Séance par un Discours préliminaire. Cet Illustre Magistrat, si connu dans la République des Lettres, & à qui les Sciences, qui sont

l'objet de nos Recherches, ont toûjours été extrémement familiéres, s'étendit beaucoup sur les diferentes Occupations de la Societé. Il fit sentir que c'est au zéle des Academiciens, pour la perfection des Mathématiques & de la Phisique, que la Compagnie est redevable de la Permission que Sa Majesté lui a donnée, de se choisir des Associez parmi les Sçavans de l'Europe les plus distinguez.

Monsieur le Président ayant cessé de parler, Mr. de Ratte, Secrétaire-Perpetuel, lut l'Eloge de M. de Beauvau, Archevêque de Narbonne.



ELOGE



ÉLOGE DE M. DE BEAUVAU, ARCHEVÊQUE DE NARBONNE.

RENÉ-FRANÇOIS DE BEAUVAU du Rivau, Archevêque & Primat de Narbonne, Président-Né des Etats de la Province de Languedoc, Commandeur de l'Ordre du S^t. Esprit, naquit au Château du Rivau dans le Poitou, le 11 Novembre 1664.

Il étoit le neuviéme Enfant de Jacques de Beauvau, Marquis du Rivau, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Capitaine des Gardes-Suisses de Gaston de France Duc d'Orleans, & de Diane-Marie de Campet de Saujon.

La Maison de Beauvau est une des plus illustres & des plus anciénes du Royaume. Des Auteurs de considération la font descendre des anciens Comtes d'Anjou; il est certain qu'elle étoit connuë avant l'an 1000. Elle a été décorée des Emplois les plus brillans, & a donné des Senéchaux

de Provence, d'Anjou & de Lorraine, des Chevaliers de l'Ordre, des Gouverneurs de Villes, des Présidens de la Chambre des Comptes de Paris, des Prélats à l'Eglise de France, des Chambellans de nos Rois, & de ceux de Sicile de la Maison d'Anjou. L'Histoire fait mention de René de Beauvau, qui accompagna Charles Comte d'Anjou, frere du Roi Saint Loüis, dans son Expédition de Naples, & qui, devenu Connétable du Royaume des deux Siciles, mourut en 1266 des Blessures qu'il avoit reçûës. Personne n'ignore que la Maison de Beauvau est alliée à la Couronne, par le Mariage de Jean de Bourbon II. du nom, Comte de Vendôme, qui épousa en 1454, Isabeau de Beauvau, Dame de la Roche-sur-Yon. De ce Mariage sortit François de Bourbon, Bisayeul du Roi Henri IV. Par là il est peu de Têtes couronnées en Europe, qui ne descendent de la Maison de Beauvau. Nous remarquerons qu'elle a été divisée en plusieurs Branches, dont l'aînée est celle de Craon. La Branche de Rivau doit son Origine à Mathieu de Beauvau, petit-fils du Connétable des deux Siciles, dont on a déja parlé. De cette derniére Branche sortoit M. l'Archevêque de Narbonne, que la Compagnie a eu le malheur de perdre.

Il fit ses premiéres Etudes dans la Ville du Mans, & fut de là à Paris. Un de ses Oncles, M. l'Abbé

de Beauvau, recommandable par ſon Sçavoir autant que par ſa Naiſſance, & qui fut depuis Evêque de Sarlat, prit ſoin de ſon Education. Il ne manqua pas d'inſpirer à ſon Eléve du goût pour la Pieté. Le jeune Beauvau ſe détermina ſans peine à embraſſer l'Etat-Eccleſiaſtique : Il fit ſon Cours de Theologie au Seminaire des Bons-Enfans ; & après avoir ſoûtenu, avec éclat, des Théſes-publiques en Sorbonne, il reçut le Bonnet de Docteur en 1694.

M. l'Evêque de Sarlat ſon Oncle, le fit Chanoine dans ſon Egliſe, & le nomma ſon Grand-Vicaire : M. de Beauvau fit voir par ſon exactitude dans les petites Places, qu'il étoit digne d'en occuper de plus grandes. Il fut Evêque de Bayonne en 1700. La régularité de ſa Conduite, ſa fidélité à s'acquiter de ſes moindres Devoirs, ſa Charité ingenieuſe, attentive aux Beſoins de tous, lui attirérent en peu de tems, l'Eſtime & l'Amour de tout ſon Diocéſe. Quelle fut l'Affliction des Habitans de Bayonne, quand ils apprirent que ce Prélat, qui leur étoit ſi cher, avoit été transferé à l'Evêché de Tournay : * Ils courent en foule à * En 1707.
ſon Palais-Epiſcopal ; ils preſſent M. de Beauvau, ils le ſollicitent, ils lui offrent le même Revenu qu'auroit pû lui produire l'Evêché de Tournay, qui eſt beaucoup plus conſiderable. Qu'il eſt glorieux pour un Paſteur, que ſes Brebis veüillent

s'en aſſurer la poſſeſſion au prix de l'Or!

Non contente de cette premiére démarche, la Ville de Bayonne écrivit au Roi, pour le ſuplier de lui laiſſer ſon Evêque; mais elle ne put obtenir cette grace de Sa Majeſté. M. de Beauvau paſſant à la Cour pour ſe rendre dans ſon nouveau Diocéſe, le feu Roi lui dit: *Je ſçais ce qu'a voulu faire pour vous la Ville de Bayonne, mais vous m'étes néceſſaire à Tournay.* Les loüanges que donne un Souverain ſont toûjours flateuſes; elles le ſont beaucoup plus, quand il connoît le Merite, & qu'il ſe fait un devoir de le recompenſer.

La Reine d'Eſpagne, Marie-Anne de Neubourg, qui s'étoit retirée à Bayonne après la mort de Charles II. ſon Epoux, fut ſenſible au départ de M. de Beauvau: Elle lui avoit accordé ſon amitié, & dans toutes les occaſions Elle l'honora de ſa confiance.

M. de Beauvau fut à Tournay ce qu'il avoit été à Bayonne; toûjours fidéle à remplir ſes Devoirs, toûjours aimable, toûjours aimé: Mais il ſemble que ce ſoit la deſtinée de pluſieurs Grands-Hommes, de n'avoir des Vertus & des Talens que pour les faire regretter. Notre Prélat étoit dans le cas: on ne le connoiſſoit que pour reſſentir plus vivement la douleur de le perdre.

Pendant qu'il étoit à Tournay, la France obligée de ſoûtenir les juſtes Droits du Petit-fils de ſon Roi

Roi à la Succeſſion d'Eſpagne, avoit à reſiſter aux Efforts de l'Europe entiére, qui ſembloit liguée pour la détruire. Les Païs-Bas étoient devenus le principal Théâtre d'une ſanglante Guerre. Les Enemis enflez des ſuccès des Campagnes précedentes, mirent le Siége devant Tournay, au mois de Juillet de l'année 1709. La Place fut dans peu de jours extrémement reſſerrée. M. de Beauvau crut qu'il devoit ſe ſignaler dans cette occaſion. Eloigné par ſon Etat, de la Profeſſion des Armes, il ne conſulta que ſon zéle pour les Interêts de ſon Prince. Il entreprit lui-ſeul de faire ſubſiſter la Garniſon. Par ſes ſoins, par ſes travaux, Tournay fut abondamment pourvû de Vivres; le Courage du Soldat fut ranimé: le Palais du Prélat devint une Maiſon de Charité, ouverte au Malade & au Pauvre. On ne finiroit point, ſi on vouloit raconter en détail toutes les actions de Généroſité que fit M. de Beauvau pendant ce Siége. Il ne ſe contenta pas de diſtribüer ſes Revenus, d'engager ſa Vaiſſelle d'Argent, & ſes Effets les plus prétieux, il emprunta ſur ſes Billets & ſon Cautionnement, 7 à 800000 liv. pour fournir à la Subſiſtance des Troupes. Ses grandes Largeſſes furent autant de Boulevards qui retardérent la Priſe de la Place, & arrêtérent l'Enemi pendant vingt-un jours.

Cependant, ce Malheur, que notre Prélat craignoit tant, arrive enfin. La Garniſon, obligée de

capituler, se retire dans la Citadéle: Tournay ouvre ses Portes, & reçoit la Loi du Vainqueur. M. de Beauvau ne put se souffrir long-tems sous une Domination étrangére : d'un côté, son Devoir sembloit l'attacher à son Diocése ; mais de l'autre, son Amour pour son Prince le rapelloit en France. Les Contestations qu'il eut avec le Prince Eugene, sont connuës de tout le monde. M. de Beauvau refusa constamment de faire chanter le *Te Deum* dans sa Cathédrale, en Actions de graces de la Prise de Tournay. Le Prince Eugene n'oublia rien pour ébranler sa Fermeté : Il lui offrit de la part de l'Empereur l'Evêché de Tournay, & l'assura de la Protection de son nouveau Maître. Quand il eut épuisé inutilement toutes les voyes de la douceur, il le menaça de le faire arrêter. Le Prélat fut toûjours infléxible. Touché du seul avantage de vivre sous les Loix de Loüis-le-Grand, il se resolut enfin à quiter Tournay. Il partit, laissant à nos Enemis une haute idée de ses Vertus, emportant d'ailleurs les regrets d'un Peuple justement sensible à la Perte qu'il faisoit d'un si digne Pasteur, & vint à Paris cette même année 1709. Il est beau de voir un Sujet abandonner tout pour le Service de son Roi ; mais que les Rois sont heureux, quand ils ont sçû s'attacher de tels Sujets !

Notre Prélat vécut quelque tems à Paris en simple Particulier. La Cour ne l'oublia pas dans cet

intervale. Le feu Roi lui fit un accüeil des plus gracieux, & lui donna des marques de la plus vive reconnoiſſance. Il voulut qu'il fût entretenu à ſes dépens, & lui accorda une Ordonnance generale ſur le Tréſor-Royal. M. de Beauvau ne s'étoit pas démis encore de ſon Evêché de Tournay, quoique ſon abſence ne lui permît pas de joüir des Revenus qui y ſont attachez. Il s'en démit enfin, & fut nommé à l'Archevêché de Toulouſe en 1713. La recompenſe vint un peu tard, mais il lui faloit une Place qui fût digne de lui, & c'eſt ce que le feu Roi ne manqua pas de lui témoigner.

Nous avons vû que M. de Beauvau avoit emprunté pendant le Siége de Tournay, 7 à 800000 liv. pour fournir à la Subſiſtance des Troupes. Le Roi fit acquiter cette Somme ſur l'Etat qui lui en fut remis par le Prélat lui-même. Il eſt vrai qu'il ne parla point à Loüis XIV. de ſa Vaiſſelle d'Argent, ni de ſes Meubles, qu'il avoit engagez & mis en dépôt aux Monts-de-Piété de Tournay. Les grandes dépenſes qu'il avoit été obligé de faire, ne lui permirent pas de les retirer dans un certain tems limité, ſelon les Loix de ces ſortes d'Etabliſſemens : ces mêmes Loix lui en ôtoient la Proprieté, quand il les revendiqua. Cependant les Effets étoient encore en nature ; on les lui renvoya : Les Habitans de Tournay voulurent donner cette marque de leur reconnoiſſance à un ancien Paſ-

teur, qui ne le savoit quitez que par attachement à ſon Prince, & que le ſouvenir de ſes grandes Qualitez leur rendoit toûjours infiniment cher.

Non-ſeulement il fit briller à Toulouſe les mêmes Vertus-Epiſcopales qui l'avoient ſi fort diſtingué à Bayonne & à Tournay; il trouva encore le ſecret de ſe faire aimer d'une Compagnie naturellement jalouſe de ſes Droits. Nous en raporterons une preuve des plus convaincantes. Sa qualité d'Archevêque, lui donnoit dans le Parlement une Place de Conſeiller-d'Honneur: Il auroit dû la perdre, quand il fut transferé à l'Archevêché de Narbonne; cependant il obtint alors des Lettres-Patentes qui la lui aſſuroient pour toûjours. Le Parlement ſe fit un plaiſir de les enregîtrer: il crut qu'en faveur de M. de Beauvau, il étoit permis de s'écarter des régles.

Nous avons dit qu'il avoit été nommé à l'Archevêché de Narbonne; ce fut en 1719. Il avoit tous les Talens néceſſaires pour remplir dignement cette Place, à laquelle eſt attachée celle de Préſident-Né des Etats du Languedoc. Le détail des Affaires ne l'embarraſſoit point, parcequ'il les ramenoit toûjours au vrai point-de-vûë ſous lequel on doit les enviſager. On l'a vû dans les circonſtances les plus critiques, ménager habilement les Interêts du Prince & ceux du Peuple, allier parfaitement les uns avec les autres; porter les demandes

mandes de cette Province jusqu'au pied du Trône, & n'en revenir qu'avec des Graces, capables bien souvent de lever toute l'amertume des Charges-publiques.

Il aimoit naturellement les Sciences & les Belles-Lettres. Cette inclination, si ordinaire aux Grands-Hommes, ne manqua pas d'exciter en lui un vif desir de les favoriser. Il reprit le Projet qu'avoit formé son Prédécesseur M. de la Berchere, Honoraire de cette Compagnie, d'une Histoire complette du Languedoc, où, en détaillant tous les Faits, on n'oublieroit rien de ce qui concerne les Mœurs, les Coûtumes, & le Gouvernement-Politique des Peuples. Nous avons déja quatre Volumes de cette Histoire, dont trois ont paru du vivant de M. de Beauvau. On peut dire que la Province lui est redevable en partie du succès de cet Ouvrage. Les deux Religieux Benedictins, * aux soins desquels il l'avoit confié, ont donné des preuves d'une vaste Erudition, d'une Critique sûre, d'un Discernement exact dans le choix des Piéces qu'il a falu mettre en œuvre; qualitez essentielles à des Historiens, & qui semblent caractériser plus particuliérement ceux de leur Congrégation.

* Don de Vic, & Dom Vaissette.

Il seroit dificile d'aimer les Sciences, sans proteger une Compagnie, qui ne les cultive depuis long-tems, que par le seul Amour de la Gloire. M. de Beauvau fut nommé Honoraire dans cette

Academie en 1720. Dans les diferens séjours qu'il fit à Montpellier, pendant la Tenuë des Etats, il eut souvent occasion d'assister à nos Assemblées. Il ne fut pas long-tems à se convaincre par lui-même de l'utilité de nos Travaux, & il n'eut pas de peine à les cherir. Il sçavoit que rien ne contribuë plus à la Splendeur d'un Etat, que l'avancement & le progrès des Sciences, & il n'ignoroit pas d'ailleurs, que les Impressions qui naissent de l'Amour de la Gloire, sont quelquefois insufisantes; que les Hommes ont besoin d'être excitez par des Motifs plus solides à certains égards, & plus proportionnez à la foiblesse de leur Nature. Toutes ces considérations l'engagérent à accorder quelques Gratifications à la Compagnie : aussi l'a-t-elle toûjours revéré comme son Bienfaiteur.

Ce fut lui qui commit à nos soins, la Description-Géographique de la Province de Languedoc & des diferens Diocéses qui la composent, & l'Histoire-Naturelle de la même Province. Le premier de ces deux Ouvrages est fort avancé aujourd'hui, & il l'étoit déja beaucoup à la mort de M. de Beauvau. On a donné le Plan de l'Histoire-Naturelle en 1726; elle paroîtra dans le Public, dès qu'on aura un nombre sufisant de Mémoires. La Compagnie est actuellement attentive à les recüeillir.

On voit que dans tout ce qu'entreprit M. de

Beauvau, pour la perfection des Sciences, il ne perdit jamais de vûë les Interêts d'une Province qui lui étoit chere : il eut toûjours à cœur de la rendre florissante. Pour faciliter le Commerce, il avoit resolu de faire joindre au grand Canal de Languedoc, construit sous le Regne de Loüis XIV. pour la réünion des deux Mers, un nouveau Canal qui devoit passer par Narbonne. La mort l'empêcha d'executer ce dessein.

Sa Santé étoit depuis long-tems extrémement foible & chancelante : Il se soûtenoit à peine par un régime exact & sevére ; quant au commencement du Printems de l'année 1739, il se trouva beaucoup plus mal. Il tomba dans une Fiévre lente, qui fit craindre, avec raison, pour ses jours. Il ne voulut rien diminüer d'abord de son Travail ordinaire, persuadé qu'il étoit de son Devoir, de s'immoler pour le Bonheur des Peuples. Cependant, le mal alloit toûjours en empirant, & M. de Beauvau jugea bientôt qu'il étoit sans remède. Incapable de se flater, il conçut la genereuse résolution de se dépoüiller lui-même de tous ses Biens avant sa mort : Il partagea ses Effets les plus prétieux entre ses Amis, & fit des Dons considerables à ses Domestiques. L'Hôpital de Narbonne, & les Pauvres en general, ne furent pas oubliez : le Prélat les avoit toûjours aimez, & avoit pour eux une Tendresse de Pere ; enfin, après avoir mis

ordre à ſes Affaires temporelles, il ne penſa plus qu'à l'Eternité. Il mourut à Narbonne, en Héros Chrêtien, le 4 Août 1739, âgé de 75 ans.

Il avoit été nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, dans la Promotion du 3 Juin 1724. Peu de tems avant ſa mort, c'eſt-à-dire le 12 Mai 1739, le Roi lui avoit adreſſé un Brevet, par lequel il lui accordoit le Titre de Couſin, qu'il venoit de donner à M. le Marquis de Beauvau, de la Branche aînée de cette Maiſon, Maréchal-de-Camp, & Inſpecteur-General d'Infanterie, & à M. le Prince de Craon. Le Roi écrivit pour la premiére fois en cette qualité, à feu M. l'Archevêque de Narbonne, le premier Juin 1739, pour faire chanter le *Te Deum*, à l'occaſion de la derniére Paix.

M. de Beauvau étoit bien-fait de ſa Perſonne. Aux agrémens exterieurs dont il étoit pourvû, ſe joignoit un air de Dignité, capable d'impoſer à tous ceux qui l'approchoient, mais qui s'allioit parfaitement avec une Politeſſe aiſée & des Maniéres nobles, qui lui gagnoient les Cœurs. Un fond de Douceur & de Bonté dominoit dans ſon Caractére, ſans y alterer l'élevation de ſes Sentimens; auſſi lui rend-on cette juſtice, que pendant vingt années qu'il s'eſt vû à la Tête des Affaires d'une vaſte Province, il n'a fait de la Peine à qui que ce fût. Jamais on n'a mieux connu que

lui,

lui, jusqu'où s'étendent les Droits de l'Amitié. Il s'étoit fait une Loi de rendre à ses Amis, dans toutes les occasions, les Services les plus essentiels, & il affectoit toûjours de le faire à leur insçû, & sans les prévenir: Il étoit persuadé qu'un Bienfait cesse de l'être, dès qu'il en coûte la moindre démarche à celui qui l'obtient; en un mot, il étoit Ami, & Ami parfait; qualité rare dans notre Siécle, & qui l'est encore plus chez les Grands.

Sa Place d'Académicien-Honoraire dans cette Compagnie, a été donnée à M. de Bertons de Crillon, son Successeur dans l'Archevêché de Narbonne. Ce Prélat, dont tout le Monde connoît le Génie & les Talens, est uniquement empressé à satisfaire son Amour pour le Bien-public, & son Zéle pour les Sciences. Il a pour cette Academie, la même bienveillance que son Prédécesseur.

M. le Président parla de cet Eloge en des termes un peu trop flateurs pour le Secrétaire, & que ce dernier n'oseroit repeter ici. Il fit observer ensuite, qu'après la mort de M. de Plantade, la Place de Secrétaire-Perpetuel étoit restée vacante pendant plus de quinze mois; que dans cet intervale, la Compagnie avoit chargé trois Académiciens, de faire les Eloges de quelques-uns de ses Membres, qu'elle avoit eu le malheur de perdre. Mr. de Carney fut chargé des Eloges de Mrs. de Clapiés &

Senés ; Mr. de Ratte , de l'Eloge de Mr. de Plantade ; & Mr. Combalusier , de l'Eloge de Mr. Chicoyneau le fils. Mr. de Ratte ayant été nommé Secrétaire-Perpetuel, au mois de Janvier de cette année 1743 , la Compagnie n'a rien changé à cette premiére disposition.

Après que M. le Président eut fait faire cette Observation à l'Assemblée , Mr. Combalusier lut l'Eloge de Mr. Chicoyneau le fils.





ÉLOGE
DE Mr. CHICOYNEAU
LE FILS.

FRANÇOIS CHICOYNEAU, Chancelier & Juge en Survivance de l'Univerſité de Médecine, Profeſſeur d'Anatomie & de Botanique, & Intendant du Jardin-Royal des Plantes, nâquit à Montpellier le 2 Juin 1702, de François Chicoyneau, revêtu des mêmes Charges, & Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de cette Ville, à préſent Conſeiller-d'Etat, & Premier-Médecin de Sa Majeſté, & de Catherine Fournier.

Michel Chicoyneau ſon grand-pere, ſi connu par ſa profonde Erudition, & ſur tout par ſon élegant & noble Laconiſme, * ſucceda à Richer de Belleval ſon oncle, dans les Charges de Chancelier de l'Ecole de Médecine & d'Intendant du Jar-

* Il n'eſt preſque perſonne dans cette Ville, qui ne connoiſſe la Harangue que fit Mr. Chicoyneau au Cardinal de Bonzy, qui étoit d'une illuſtre Famille de Florence, & que la France avoit élevé à l'Epiſcopat, & la Pologne revêtu de la Pourpre. Elle eſt trop courte & trop belle pour n'être point inſerée ici.... *Italia te fecit Nobilem, Gallia Magnum, Polonia Eminentiſſimum : O utinam! Roma Sanctiſſimum, & Ars noſtra ſaluberrimum, ut videas annos Petri.*

din-Royal. L'aîné & le troisiéme de ſes Fils, furent des Prodiges de Sçavoir, & meritérent ſucceſſivement la Survivance de la Place de leur Pere; mais une mort prématurée les enleva, & on les regreteroit encore aujourd'hui, ſi le ſecond n'avoit amplement reparé ces deux pertes: c'eſt celui de qui notre Académicien tint le jour, qui ſe vit Chef de l'Univerſité auſſitôt que Docteur, & que les plus brillantes & les plus aimables qualitez du Cœur & de l'Eſprit, jointes à une vaſte étenduë de Lumiéres, & au titre de Gendre de M. Chirac, ont ſi juſtement élevé au Poſte le plus éminent de ſa Profeſſion, ſans que l'Ambition & l'Intrigue, ſi incompatibles avec ſon Caractére, y ayent eu aucune part.

Ce détail ne paroîtra point ici déplacé: les Sciences doivent un Tribut de gratitude & de loüange, aux Familles qui les ont plus particuliérement chéries; rien n'eſt plus propre d'ailleurs, à nous rapeller parfaitement notre Académicien, que le Portrait de ſes Ayeux, & en le produiſant ici, j'ai fait en abregé ſon Eloge.

Mr. Chicoyneau étoit né avec un Génie délicat, pénétrant & élevé: Mr. ſon Pere ſçavoit mieux qu'un autre, que les Faveurs gratuites de la Nature, ont beſoin d'être cultivées par le Travail & par l'Etude; auſſi prit-il ſoin d'en inſpirer, de bonne-heure, le goût à ſon Fils. Il voulut s'aſſurer par

lui-

lui-même de ſes diſpoſitions, avant de le livrer à d'autres Maîtres; ce Fils lui eût été moins cher, s'il n'avoit été propre aux Sciences. Il lui montra les premiers élémens de la Langue Latine; & la rapidité de ſes progrès, ne lui laiſſant aucun doute ſur ſes heureux Talens, il l'envoya auſſitôt à Paris, où l'on ſçait mieux qu'ailleurs les faire valoir. Pour donner une haute idée de l'Education qu'il y reçut, il ſufit de dire que Mr. Chirac y préſida, ce Légiſlateur en Médecine, ſi digne de veiller à la Conſervation du Prince, ce Grand-Homme, qui a aſſés vécu pour ſa Gloire, mais trop peu pour l'Honneur de ſa Profeſſion, & le Bien de la Société. Quels ſuccès ne doit-on pas ſe promettre, lorſqu'avec de l'Eſprit, & un Eſprit ſolide, on a l'avantage d'être conduit par une main auſſi habile. Mr. Chirac, qui connoiſſoit les bonnes Ecoles de Paris, plaça ſon Eléve au fameux Colége de Beauvais, où il fit ſes Humanitez & ſa Philoſophie, avec éclat. Il n'eut pas beaucoup à déliberer ſur le choix de ſa Profeſſion: tout le déterminoit, depuis long-tems, à la Médecine; l'Univerſité où il étoit né; le Jardin-Royal, qui avoit été ſon Berceau; l'exemple de ſes Ancêtres, qui s'étoient tous diſtinguez dans cette Science; celui ſur tout de ſon Pere, & de ſon ſçavant-Mentor; & enfin, la Dignité de Chancelier, qui lui étoit comme aſſurée.

Cette Place embraſſe l'Anatomie & la Bota-

nique; on ne pouvoit trop-tôt l'inſtruire de ces deux Sciences, qui devoient partager ſes Devoirs. Mr. Chirac lui donna pour Maîtres en Anatomie, l'Illuſtre Mr. Duverney, à qui nous ſommes redevables de tant de Découvertes, & l'infatigable & célébre Mr. Winſlow, Auteur du Traité le plus exact & le plus détaillé que nous ayons ſur cette Matiére: Il le mit en Penſion chez ce dernier, & chargea en même-tems Mr. Vaillant, un des plus grands Botaniſtes de ſon Siécle, de lui apprendre la Botanique. Son zéle, pour l'avancement de Mr. Chicoyneau, ne ſe borna point à diriger ſes Etudes, il voulut encore, malgré le tumulte de la Cour, & la multiplicité de ſes occupations, lui enſeigner les Principes de la Médecine. Heureux celui qui peut les puiſer ainſi, dans la meilleure de toutes les Sources! Mr. Chicoyneau ſentit ce Bonheur, & il ſçut en profiter: il ſaiſit auſſi, avec tout l'empreſſement & le ſuccès poſſibles, les Leçons de tous ſes autres grands Maîtres, & ſe montra toûjours leur digne Diſciple.

La Peſte affligea Marſeille peu de tems après, & elle nous fournit un trait trop glorieux à Mr. Chicoyneau le pere, pour ne pas trouver place dans l'Eloge d'un Fils qui y prit tant de part. Toute la France ſçait, que ce digne Chef de l'Univerſité de Médecine, fut envoyé par Sa Majeſté, dans cette Ville infortunée, & que ſon Zéle & ſa Scien-

ce, agiſſans toûjours de concert, en bannirent d'abord la terreur & la conſternation, & bornérent enfin le cours de ce Mal furieux, prêt à infecter toutes les Régions voiſines. Il revint tout couvert de Gloire, de ſon Expédition: ce terme n'eſt point impropre; l'Enemi qu'il venoit de combatre & de vaincre, eſt ſans doute bien plus formidable que les Armées les plus nombreuſes. Il trouva ici ſon Fils, arrivé depuis peu de Paris, & il ſeroit malaiſé d'exprimer qui des deux fut plus ſatisfait, ou le Pere de voir ſon Fils chargé de ces vrayes & prétieuſes Richeſſes, qu'on ne recüeille que dans le commerce des Sçavans & d'un Monde choiſi; ou le Fils d'être témoin de la Joye-publique, que cauſoit le Retour de ſon Pere dans ſa Patrie, & de le voir entrer aux Acclamations de tout un Peuple, qui, par des Arcs-Triomphaux & des Illuminations, cherchoit à marquer au Libérateur de la Provence, ſa Vénération & ſon Amour. Cette eſpéce de Triomphe, ſemblable à celui du Prince de la Médecine à Athénes, mit à l'épreuve l'Amour-propre de notre jeune Académicien, mais ne le ſéduiſit point: il comprit alors, plus que jamais, toute l'étenduë des Devoirs qu'il avoit à remplir, pour mériter un jour, de ſucceder à un Pere ſi reſpectable & ſi reſpecté.

De Grands-Hommes avoient ébauché ſon Education pour l'Art auquel il s'étoit conſacré; il fa-

loit un autre Grand-Homme, pour conduire l'Ouvrage à ſa perfection, & il eut le bonheur de le trouver en Mr. ſon Pere. L'Autorité & la Tendreſſe donnérent une force victorieuſe à ſes Leçons: Cet habile Médecin, très-bien ſecondé par Mr. de Fitzgerald, qu'il s'étoit aſſocié dans ce ſoin, exerça d'abord ſon Diſciple aux Queſtions les plus intereſſantes de la Phiſique, & l'inſtruiſit enſuite, d'une maniére claire & méthodique, des diferentes parties de la Médecine. Avec ce puiſſant ſecours, & les connoiſſances qu'il avoit acquiſes à Paris, il fut bientôt en état de prendre ſes Dégrez, & il fit voir dans ſon Baccalaureat, & dans tous les Examens qu'il ſubit, que le brillant & le ſolide ſe trouvoient heureuſement réünis en lui. Ses Etudes Académiques alloient être couronnées, lorſque Mr. ſon Pere agit, pour obtenir en ſa faveur la Survivance de ſa Charge: Les Services qu'il venoit de rendre en Provence, & le Crédit de Mr. Chirac, étoient pour lui des garans preſque aſſurez du ſuccès; la jeuneſſe du Sujet, pouvoit ſeule être un obſtacle, mais elle fut au contraire, un motif des plus favorables, parcequ'elle ſe trouva jointe à la ſupériorité des Talens. Peu de jours après ſon Doctorat, on reçut le Brevet de la Cour, qui le nommoit Succeſſeur de ſon Pere dans la Place de Chancelier. Il a été le cinquiéme de ſa Famille, honoré de cette Dignité, & le ſeptiéme, ſi l'on

compte

compte les deux M^{rs}. de Belleval. Qu'il eſt rare de trouver des Maiſons, où une ſucceſſion conſtante d'un Mérite diſtingué, plûtôt que la Faveur, perpétuë de telles Charges!

La Démonſtration de Botanique, fut la premiére Fonction qu'il remplit. Elevé parmi les Plantes, elles firent toûjours ſes plus chéres délices, & on vit ſe déveloper en lui, dès ſa plus tendre jeuneſſe, une inclination particuliére pour la Botanique. Cette Science avoit été pendant pluſieurs ſiécles, comme dépourvûë de Principes: elle venoit tout récemment de changer de face, & devoit cette heureuſe révolution, au Syſtéme de M^{r}. de Tournefort, qui mit de l'ordre dans ce nombre prodigieux de Plantes, répanduës confuſément ſur la Terre. Celles du Jardin-Royal de cette Ville, le plus ancien du Royaume, & l'Ouvrage d'Henri IV. ſembloient n'être point ſoumiſes à cet ordre, & n'étoient encore diſtinguées que par des numeros, lorſque M^{r}. Chicoyneau en prit la Direction. Les avantages de la Méthode de M^{r}. de Tournefort, lui étoient trop connus, pour ne pas ſe hâter de s'y conformer: le Jardin-Royal fut dans peu renouvellé par ſes ſoins, & on ne vit plus à côté d'une Plante à fleur en cloche, une Plante à fleur roſacée; chacune fut miſe avec ſes ſemblables, & devint par-là, plus aiſée à reconnoître.

Celui qui ſe piquoit d'un pareil arrangement,

ne pouvoit être un médiocre Botaniste; aussi, une description exacte des Plantes, un détail sçavant & circonstancié de leurs Caractéres & de leurs Vertus, remplissoient ses Démonstrations, où l'on venoit en foule. On le vit, peu de tems après, présider avec autant d'Applaudissement, au Cours public d'Anatomie. Il avoit soin de l'enrichir des plus belles Découvertes de Ruisch & de Morgagni, mais sur tout de Mrs. Duverney & Winslow, dont il se faisoit gloire d'avoir été l'Eléve. Mr. Chicoyneau s'attacha toûjours à instruire dans ses Leçons, mais il ne se refusa point à la douce satisfaction de plaire en instruisant : la Science ne méprise point les agrémens; sans les rechercher, elle sçait les cüeillir & s'en parer, lorsqu'ils naissent sous ses pas.

Il aimoit trop la Botanique, pour négliger aucun des moyens qui pouvoient favoriser ses progrès dans cette Science. Il sçavoit que les seuls Livres qui peuvent nous en instruire à fonds, comme l'a dit un des plus aimables Ecrivains de nos jours, * ont été jetez au hazard, sur la surface de la Terre, & qu'il faut se résoudre à la fatigue & au péril de les chercher & de les ramasser. Aussi ne resta-t-il point oisif dans l'ombre de son Cabinet ou du Jardin-Royal; il visita toutes les Montagnes voisines, & poussa même ses Courses jusqu'aux Pyrenées. Il y eut toûjours dans la Saison convenable, un jour de la Semaine, reservé pour la Démonstration dans

* Mr. de Fontenelle, dans l'Eloge de Mr. de Tournefort.

les Champs. Une Emulation édifiante, une honête Liberté, & un Enjoüement naturel, qu'on ne voit point dans l'Enceinte des Villes, accompagnoient ces Parties : on y trouvoit & l'Instruction & l'Amusement : il n'appartient guéres qu'à la Botanique, de réünir aussi aisément ces deux avantages.

Celui de posséder M^r. Chicoyneau, tenoit à cœur à notre Société ; attentive à se soûtenir par le choix des bons Sujets, elle se l'acquit le 23 Décembre 1728, en qualité d'Adjoint pour la Botanique ; & le Pere ayant été appellé à la Cour, elle crut ne pouvoir mieux se dédommager de la perte de ce digne Associé, qu'en nommant le Fils à sa Place.

Nous avons déja dit, qu'il avoit appris la Science des Plantes, de M^r. Vaillant. Ce fameux Maître aimoit passionnément les Fleurs : il en connoissoit les Organes les plus déliez ; il en épioit sans-cesse les Jeux les plus secrets, & les avoit souvent surprises, comme il le dit lui-même, dans une espéce d'Exercice amoureux, par lequel elles se perpétuent. M^r. Chicoyneau, comme le Disciple chéri, étoit toûjours admis à ce Spectacle singulier ; il en fut si charmé, qu'il ne le perdit jamais de vûë, & aucune Fleür du Jardin du Roi, n'échapa à sa curiosité : dans la plûpart, le mouvement est presque insensible, & on ne peut l'observer, si on manque l'heure favorable, c'est-à-dire, le matin ; mais il en

eſt de privilégiées, dont les Etamines ſont toûjours prêtes à donner des Signes de vie, à la moindre agitation. Telles ſont celles de *l'Opuntia* ou Figuier d'Inde, & de l'Helianthémum; M^r^. Chicoyneau les examinoit fréquemmment, & avoit remarqué, que dans les premiéres, les Etamines s'approchent du Piſtille, quand on les ſécoüe, & que dans les ſecondes, elles s'en écartent. L'explication de ce Phœnoméne curieux, & des mouvemens authomatiques des Plantes ſenſitives, fut le ſujet d'un Mémoire qu'il lut dans cette Aſſemblée, en 1732, dans lequel, des Principes ſûrs & inconteſtables, comme la flexibilité & l'élaſticité des Tuyaux, leur arrangement diferent, le mouvement du ſuc nourricier dans leurs cavitez, & un certain jeu alternatif entre la Liqueur & les Tuyaux, conduiſent naturellement au nœud de la Queſtion.

Notre Académicien, frapé de l'Analogie qu'il obſervoit entre les Végétaux & les Animaux, ſe procuroit, autant qu'il le pouvoit, le Plaiſir philoſophique, de voir les diferentes parties des Plantes, & ſur tout les Fleurs en action. Son Eſprit vif, impatient, & accoûtumé au mouvement, ne pouvoit les ſouffrir en repos. Quand elles n'agiſſoient pas de gré, il les y forçoit, comme M^r^. Vaillant, en les aiguillonnant, & contraignoit la Nature à ſe dévoiler à lui. Les mouvemens particuliers qui arrivent aux Fleurs des Plantes chicoracées, lui fournirent

nirent

nirent la matiére d'un autre Mémoire. Ces Fleurs ſe ferment reguliérement à midi ou après-midi, pour ne ſe rouvrir que le lendemain matin. Mr. Chicoyneau prouve clairement, qu'on ne doit chercher la véritable raiſon de ce Fait, que dans la délicateſſe & l'elaſticité des Fibres, dont les Pétales des chicoracées ſont compoſées, & dans la fineſſe du ſuc qui les arroſe : celui-ci, ſuivant notre Académicien, en dilatant ces Fibres, épanoüit les Pétales, & diſſipé par l'ardeur du Soleil, laiſſe les Fibres à ſec, & les abandonne à leur reſſort, qui les reſſerre, & ferme les Pétales.

Mr. Chicoyneau ſçut s'occuper de l'utile comme de l'agréable, & travailla avec ſuccès ſur pluſieurs autres Matiéres importantes. On admiroit dans tous ſes Ecrits, la pureté du Style, avec la ſolidité & la juſteſſe du Raiſonnement ; & ce qu'il nous a laiſſé, nous fait regreter ce que nous étions fondez d'attendre de lui, s'il eut reſté plus longtems parmi nous.

Il s'acquita avec honneur, après le départ de Mr. ſon Pere, de toutes les Fonctions de la Charge de Chancelier ; il préſida à la brillante Diſpute de deux Chaires, qui vaquérent en même-tems dans l'Univerſité de Médecine, & donna dans cette occaſion, des preuves de ſon Sçavoir, de ſon Equité, & de ſon Eloquence.

Cette derniére Qualité, qui chez les Grecs &

les Romains, alloit de pair avec l'éminence des Vertus-Guerriéres, ne lui coûta pas beaucoup à acquérir; la Nature l'en avoit favorisé en naissant, de même que tous ses Ancêtres. Tout le monde sçait combien il est dificile de réüssir dans la Harangue : ce genre ne souffre rien de bas, le médiocre même n'y est point admis; la précision, la justesse & la sublimité doivent y regner. Les Harangues Latines que Mr. Chicoyneau eut occasion de faire à la Tête de l'Université, étoient toutes marquées à ce Coin; mais aucune ne lui fit plus d'honneur, que celle qu'il prononça à l'Infant Don Carlos, à présent Roi des deux Siciles, lorsqu'appellé à la Succession de ses Peres, il passa par cette Province, pour aller en Italie : l'élevation des Pensées, & la noblesse de l'Expression, répondoient à la haute dignité de l'Objet. Le Prince, en qui le discernement avoit prévenu l'âge, sentit d'abord le prix de l'Eloge qu'on lui consacroit; il voulut connoître l'Orateur, & le revit le lendemain avec plaisir, au Jardin-Royal, dont tous les Trésors lui furent découverts, avec cette heureuse facilité & cette grace si naturelles à notre Académicien. L'Infant, aussi charmé de sa Conversation que de sa Harangue, lui laissa en partant, un Gage de son Souvenir & de sa Générosité. Une circonstance aussi flateuse pour Mr. Chicoyneau, méritoit bien d'être relevée. C'est ainsi que les Princes Sages, en sui-

vant les Lumiéres de l'Eſprit-Saint, honorent la Médecine, & traitent avec diſtinction, ceux qui la profeſſent. Mr. Chicoyneau, deſtiné par Mr. le Premier-Médecin, à occuper ſa Charge de Conſeiller en la Cour-des-Comptes, qui avoit été acquiſe & poſſedée par ſon Grand-pere, voulut s'en rendre digne, & donna quelque tems à l'Etude du Droit, pour prendre ſa Licence: Il parla bientôt le Langage des Loix, preſque avec la même aiſance que celui de la Médecine, & paſſant du Temple d'Apollon (ſi je puis ici me ſervir de ce terme) dans celui de Thémis, il ſe vit comme dans une ſeconde Patrie, qui devoit deſormais partager ſes ſoins & ſon affection. La Faculté de Droit de Montpellier, la plus anciéne du Royaume, qui compte parmi ſes Profeſſeurs, les Accurſes, les Placentins, des Cardinaux & des Papes, fut ſurpriſe, & en même-tems flatée, de voir au nombre de ſes Candidats, le Chef d'une Univerſité, (*a*) qui ſe glorifie de l'avoir dévancée, malgré ſon Antiquité, * & qui toûjours féconde en Grands-Hommes, & célébre dans tout l'Univers, conſerve ſi conſtamment ſa Superiorité d'aînée.

Mais, ne dois-je m'occuper ici que de l'Eſprit de notre Académicien? le Cœur y répondoit trop,

* Hiſtoire de Montpellier, par Mr. de Grefeüille ſeconde Partie, Liv. 12. Ch. 1. & 2. *Apollinare ſacrum* de Fr. Ranchin. Lettre 307 de St. Bernard.

(*a*) L'Ecole de Médecine de Montpellier, eſt ſéparée des autres trois Facultez: elle a non-ſeulement ſon Chancelier en particulier, mais elle eſt encore honorée du Titre d'Univerſité.

pour ne pas partager avec lui cet Eloge ; l'un & l'autre vont ensemble dans notre Société, & cimentent également l'Union qui y regne.

Mr. Chicoyneau étoit naturellement Bon, Poli, Droit, Généreux & Desinteressé; instruit par lui-même à juger sainement du vrai Mérite, il le reconnoissoit & le respectoit par tout où il le trouvoit : tous les Jeunes-Docteurs de la Faculté, distinguez par leur Application & par leur Génie, l'étoient aussi par sa Protection ; il n'étoit ni sévére, ni indulgent, mais il avoit cette noble Fermeté & cet air de Dignité si convenables aux Gens en Place.

A toutes ces Qualitez, ajoûtons-en une autre, qui ne devroit pas ici tenir le dernier rang, je veux dire son Amour pour les Pauvres : cette Vertu est encore une de celles qu'il n'a point acquises, mais dont il a hérité de ses Ayeux. Elle fut toûjours la Vertu favorite de Mr. le Premier-Médecin, dont l'infatigable Zéle ne cesse de s'étendre sur l'Infirmité, & sur la Pauvreté souvent plus redoutable. On a vû notre Académicien, marchant sur les Traces de ce charitable Pere, fournir aux Fraix de plusieurs longues Maladies ; & se méfiant sagement de ses Lumiéres, appeller Mrs. les Professeurs en Médecine, pour traiter avec lui, ces malheureux Indigens. L'Argent qu'il accordoit aux Amusemens de ses Enfans, étoit toûjours la mésure de celui qu'il leur

failoit

ſaiſoit diſtribüer aux Pauvres, & c'étoit pour lui le plus doux Spectacle, de voir répandre par d'innocentes Mains, ce que ſa Main bienfaiſante conſacroit à l'Indigence; ainſi, les premiéres Leçons que ſes Enfans reçûrent de lui, furent des Leçons de Charité. Heureux celui qui ſçait être ſenſible aux Miſéres du Pauvre & de l'Infirme, & ſe plaire à les ſoulager! Plus heureux encore, celui qui pénétré de la même ſenſibilité, ſe fait un devoir de l'inſpirer aux autres!

Mais, le plus parfait parmi nous, eſt toûjours le moins imparfait, & il eſt attaché à l'Humanité, que les Vertus ſoient toûjours mêlées de quelques Défauts: Avoüons-le donc, puiſque nos Eloges ſont Hiſtoriques, M^r. Chicoyneau eut les ſiens, il les connoiſſoit, & ce qui eſt plus rare, il en faiſoit l'aveu. Il étoit ſur tout extrémement vif; mais ce feu, qu'il s'éforçoit toûjours d'étouffer, n'étoit ſouvent allumé que par l'amour de la Bonne-foi & de la Vérité, & ſe diſſipant bientôt, devenoit une forte preuve de la Bonté qui dominoit dans ſon Caractére, & qui ne pouvoit être éclipſée qu'un inſtant.

Son Eſprit, ſon Tempérament, les Occaſions les plus favorables, tout enfin, le portoit aux Plaiſirs: nous ne diſconviendrons point qu'il les aima, mais il ſçut les allier avec ſes Devoirs, que rien ne l'empêcha jamais de remplir,

ſi ce n'eſt ſes Infirmitez : les premiéres dont il fut affligé, pouvoient céder aux Remédes ; il les négligea, & ne ſe conduiſit point comme il auroit conduit un autre. Les Hommes, ſouvent pleins de ſageſſe & de prévoyance pour autrui, ſont ſujets à s'oublier eux-mêmes.

Son Mal augmenta inſenſiblement, & après avoir échapé à une Fiévre-maligne des plus dangereuſes, il lui reſta un Skirre au Foye, auquel l'Hydropiſie ſuccéda bientôt : alors il ſe vit perdu, & il refuſa conſtamment de prendre des Remédes, non qu'il les crût toûjours inutiles, il en connoiſſoit trop bien l'éficacité, mais parcequ'il comprit que ſon Mal étoit incurable. Il eſt des bornes, au-delà deſquelles l'Art du Médecin ne peut aller ; il n'eſt donné qu'aux Habiles de les connoître. Il languit encore quelque tems, qu'il paſſa dans l'aimable Campagne de la Vérune, où, en Philoſophe-Chrêtien, voyant approcher la Mort avec ſoumiſſion, il s'occupoit à converſer avec ſes Amis, à examiner des Plantes, & à admirer les Beautez de la Nature, qui prêchent ſi éloquemment la Gloire du Créateur : mais ſentant diminüer ſes Forces, il conſentit d'être ramené à la Ville. Peu de jours avant de mourir, il ſe fit porter au Jardin du Roi, & aux Ecoles de Médecine ſon anciéne demeure. Ce fut là que la Fermeté-Philoſophique l'abandonna ; les larmes qu'il ne put rete-

nir, prouvérent, d'une maniére peu équivoque, la Tendresse paternelle qu'il avoit toûjours euë pour l'Université. Mr. Chicoyneau mourut le vingt-deuxiéme Juin mil sept cent quarante, âgé de trente-huit ans.

Il s'étoit marié en 1737, avec Mademoiselle Rozier, Fille de Mr. Rozier, Seigneur de Souvignargues, & Conseiller à la Cour-des-Aides, & Sœur du Président de ce nom. Il a laissé deux Enfans, une Fille qui est l'aînée, & un Garçon, qui, quoiqu'à peine sorti du Berceau, a été désigné par un Brévet de Sa Majesté, pour être le Successeur de ses Péres : on est si accoûtumé à la Cour, de trouver dans cette Illustre Famille, les Talens nécessaires pour occuper dignement cette importante Place, qu'on les augure d'avance, dans Ceux qui ne peuvent les manifester.

Cet Eloge fut fort goûté par l'Assemblée, & M. le Président en témoigna sa satisfaction à Mr. Combalusier.

On lut ensuite trois Mémoires, dont on se contente de donner ici les Extraits, la Compagnie étant dans le dessein de faire bientôt paroître son Histoire, & la suite de ses Mémoires depuis son Etablissement.





EXTRAIT DU MEMOIRE

DE M. DE SAUVAGES,

SUR L'AIR QUI ENTRE DANS LES POUMONS.

L'AIR que nous reſpirons, peut être conſideré comme pouſſé dans les Poûmons, & preſſé de là vers les Vaiſſeaux-Sanguins qui les compoſent, par une colonne d'Eau de 32 pieds de hauteur; & à cet égard, s'il ſe trouve quelque paſſage de la cavité des Poûmons dans celle des Veines-Pulmonaires, l'Air y paſſera, puiſque la force dont le Sang preſſe interieurement ſes Vaiſſeaux, n'eſt pas, à beaucoup-près, égale à celle d'une colonne d'Eau de pareille hauteur, & ne peut guéres balancer, même dans les Artéres, une colonne haute de huit pieds.

Il ne reſteroit donc qu'à ſçavoir, ſi réellement il y a quelque paſſage du dedans des Poûmons dans les Veines qui les compoſent, & c'eſt dequoi les Expériences ne nous permettent pas de douter; car ayant adapté à la Trachée-Artére de divers Animaux vivans, un Tuyau plein d'Eau, à la hauteur verticale de trois pieds, cette force, qui ſûrement n'eſt pas capable de déchirer des Membra-

nes bien moins épaiſſes que celles qui tapiſſent l'interieur des Veſicules, a pourtant ſuffi pour faire paſſer cette Eau, de la même temperature que celle de l'Air en Été, dans les Veines-Pulmonaires, d'où on la voyoit couler abondament dans l'Oreillette gauche.

Mais de-là que l'Eau paſſe à travers les Veſicules, eſt-ce à dire que l'Air y paſſe auſſi? c'eſt ce qu'on ne peut pas aſſurer. Auſſi a-t-il falu le découvrir par un autre moyen: On a ſouflé dans la Trachée-Artére d'un Poûmon récent; dans cette Expérience, il eſt certain que l'Air n'étoit pas pouſſé avec plus de force vers les Veſicules du Poûmon ſouflé, qu'il l'étoit vers celles du Poûmon qui ſoufloit: or, le Poûmon dans lequel on ſoufloit de l'Air, en a laiſſé paſſer pluſieurs bulles dans les Veines-Pulmonaires, ayant été auparavant nétoyé par pluſieurs injeƈtions d'Eau dans la Trachée & dans l'Artére; donc, ſi le Poûmon d'un Homme vivant, pouvoit eſſuyer pareilles Préparations, il eſt bien vrai-ſemblable que dans de fortes inſpirations ou expirations, l'Air s'inſinüeroit dans les Veines.

Mais, on ne ſçauroit conclurre qu'il y paſſe de cette façon durant la Vie; car les Veſicules ſont tapiſſées interieurement d'une ſi grande quantité de Phlegmes viſqueux, qu'en injeƈtant, durant une heure entiére, de l'Eau par l'Artére-Pulmonai-

re, quoiqu'elle passe aussi abondament dans les Poûmons, que dans la Veine continuë, elle a peine à tarir la Source de cette Ecume gluante qui en sort, & qui, sans doute, bouche très-bien les issûës du Poûmon dans les Veines, durant le cours de la Vie.

Cette derniére Expérience, dans laquelle de l'Eau poussée avec une force moindre apparemment que celle du Ventricule droit du Cœur, ne laisse pas de passer de l'Artére dans les Vesicules, tandis que le Sang, durant la Santé, n'y passe pas même dans des efforts violens du Cœur, nous fait voir qu'il faut faire attention à autre chose qu'aux ouvertures des Vaisseaux, pour expliquer le passage de diferens Fluides.

On sçait qu'un Parchemin, qui donne, étant sec, un assez libre passage à l'Air, le refuse étant humecté, & ayant coëfé le haut d'un Barométre avec un Tuyau des Bronches, je n'ai point vû du tout descendre le Mercure, ce qui seroit arrivé en renversant ensuite le Tuyau, s'il avoit passé de l'Air à travers. Il n'y a donc point d'apparence que l'Air passe en filets ou en bulles sensibles & élastiques, du Poûmon dans le Sang, comme Mr. Mery, Mr. Borelly, & bien d'autres Grands Phisiciens l'ont crû.

Cependant, par tout ce que nous venons de dire, & d'après l'Observation des bulles d'Air trou-

vées très-souvent dans les Veines des Cadavres, il est très-certain qu'il passe de l'Air dans le Sang ; & il y a autant & plus d'apparence que les Poûmons le fournissent, qu'il n'y en a que ce soient les Veines-Lactées ; mais l'Air n'y passe pas par une force qui le comprime, ni sous la forme de bulles ni de filets sensibles, c'est en se dissolvant, pour ainsi dire, dans l'humidité des Vesicules, & s'y divisant en ses plus petits élémens, ainsi que du Sel en poudre, aussi subtile qu'on voudra, ne traversera pas une Vessie à sec, mais dissous dans l'Eau, il suintera à travers, avec l'Eau même.

Que l'Air pénétre nos Liqueurs, & s'y incorpore jusqu'à un certain degré de Saturation, comme disent les Chimistes, c'est dequoi les Expériences de M^rs^. Boerhaave, Boyle & Hales, ne nous permettent pas de douter ; mais ces mêmes Expériences prouvent, qu'ainsi dissous il perd son ressort, ou qu'il n'en donne aucune marque, en tant que ces Fluides demeurent incompressibles par des forces méchaniques, tout comme quand ils sont purgez d'Air. Le passage de la Lymphe-bronchique des Vesicules dans les Veines du Poûmon, est tout au moins aussi certain & aussi facile que celui de l'Eau dans les Expériences précédentes, où l'on observe, qu'injectée par la Trachée-Artére, elle enfile plûtôt la Veine que l'Artére. Il est donc vrai-semblable, que la Lymphe-bronchique reçoit

à

à chaque inſpiration une quantité d'Air frais, qui eſt pompé avec elle par les Veines : cette Lymphe abondante, que nous obſervons dans les Veſicules, eſt un Recrément ou une Liqueur portée par des Tuyaux-artériels, & reſorbée par des Tuyaux-véneux ; elle entraîne, des Artéres dans les Poûmons, une Vapeur chaude, acre, lixivieuſe, & dans laquelle les Animaux ſeroient bientôt ſufoquez, ainſi que dans les exhalaiſons des Corps qui pourriſſent, qui fermentent, & dans un Air dépourvû de reſſort ; auſſi les Anciens avoient-ils droit de conſiderer l'expiration, comme la ſortie des fuliginoſitez & des exhalaiſons dangereuſes, ainſi qu'on l'éprouve dans des Aſſemblées nombreuſes, où l'Air eſt infecté de ces Vapeurs, & ils avoient grande raiſon de croire que l'inſpiration fourniſſoit, & aux Poûmons & au Cœur un Air frais, propre à temperer l'ardeur d'un Sang échauffé par la circulation, à le condenſer, & tenir ſa force expanſive dans de juſtes bornes, enfin, à lui procurer tous les avantages que reſſentent des Animaux qui paſſent d'un Lieu où l'Air eſt chaud, infecté & ſufoquant, dans un Lieu où il eſt renouvellé, frais & élaſtique.

On ne doit pourtant pas croire, avec quelques Modernes, que le Sang-véneux ſoit condenſé par cette fraîcheur, au point d'occuper moins d'eſpace que l'artériel ; car des meſures exactes font

voir, que le Calibre des 4 premiers Rameaux-véneux, eſt à celui des 4 premiers Rameaux-arteriels, comme 26 à 21.

On ſent, par ce que nous avons dit ci-deſſus, un des principaux uſages de la reſpiration, la néceſſité de l'Air frais, & la mauvaiſe qualité d'un Air qui s'exhale du Sang des Animaux, après avoir ſervi; nous n'en ſçavons pas mieux comment cet Air frais ſert à l'entretien de la vie ou de la circulation: s'il a du reſſort, il ne ſe manifeſte qu'en ce qu'une chaleur plus forte peut faire rarefier la Liqueur dans laquelle il eſt mêlé; cette eſpéce de reſſort ſufit-elle à rendre le mouvement du Sang plus aiſé? Pourquoi une exhalaiſon ſi abondante d'Air, ſous le nom de tranſpiration? Celle qui ſe fait par la voye des Poûmons, fait les deux tiers de celle de tout le Corps; car, ſelon les derniéres Expériences de Mr. Hales, elle monte à 22 onces, & celle de tout le Corps ne va communément qu'à 33, ſelon Mr. Keill.

Pour s'aſſurer mieux de cette ſorte d'entrée de l'Air dans le Sang-véneux, on a ouvert en même-tems à un Chien, l'Artére-carotide droite, & la Veine-jugulaire gauche, l'Artére donnoit un Sang tout pareil à celui de la Veine-pulmonaire,
& de même couleur; la Jugulaire, un Sang tout ſemblable à celui de l'Artére-pulmonaire, & d'une couleur plus foncée que le précedent; ayant reçû

ces deux ſortes de Sangs ſeparément, dans deux Bouteilles exactement jaugées, & d'un goulot propre à recevoir ſeulement ces Vaiſſeaux, on a trouvé que pareil volume de Sang de la Veine jugulaire, peſoit 17 grains de plus ſur ſix onces, que le Sang de l'Artére-carotide; d'où cela peut-il provenir, ſi ce n'eſt de ce que ce dernier contient une Matiére ſpécifiquement moins peſante que le premier? & quelle eſt cette Matiére, ſi ce n'eſt de l'Air?

On a été plus avant; on a couvert chacune de ces Bouteilles d'une Carafe, & ayant enfoncé le tout dans l'Eau, juſqu'à ce qu'elle atteignît au goulot de la Carafe renverſée, on l'a mis ſur un Feu gradué, pour faire ſortir de chaque Sang l'Air qui y étoit contenu, ſelon la Methode d'analiſér l'Air, que Mr. Hales a mis en uſage, & on a trouvé des diferences, qui ſemblent prouver qu'il ſort plus d'Air du Sang qui a traverſé recemment les Poûmons, que de celui qui a perdu dans ſa courſe de cet Air, ſoit par la tranſpiration, qui l'emporte, ſoit par la chaleur qui, dans le Corps des Animaux, l'abſorbe & la détruit, ainſi qu'un Chien muſelé avec une Veſſie le fait voir, car il détruit une bonne partie de l'Air qu'il reſpire, & y meurt en cinq ou ſix minutes.

Ce que nous venons de dire, peut donner

une légére idée des Expériences que M^r. de Sauvages a faites, & qui ont dû lui coûter bien des Soins & des Peines. On ſçait quel eſt le Génie de notre Académicien pour ces ſortes de Recherches. Son amour pour le Travail, le met en état de ſurmonter les plus grandes dificultez.



EXTRAIT

EXTRAIT DU MEMOIRE

DE M. DE SENÉS,

SUR LA GRAVITE' SPE'CIFIQUE DES CORPS, tant ſolides que fluides.

ON ne manque pas de Tables qui marquent la gravité ſpécifique des Corps, tant ſolides que fluides, mais il y en a pluſieurs ſur l'exactitude deſquelles on ne peut pas trop compter.

Mr. de Senés a entrepris d'éclaircir cette Matiére, & de refaire les Expériences que d'autres avoient déja tentées avant lui. Les Méthodes ordinaires lui ont paru ſufiſantes pour parvenir à ſon but. Il s'eſt ſervi de la Balance-Hydroſtatique pour peſer les Solides, & du Siphon renverſé pour meſurer la gravité des Fluides.

On ne s'étendra point ici ſur l'utilité de ces ſortes de Recherches. On doit ſupoſer que cette utilité eſt aujourd'hui parfaitement connuë. Ce ſeroit perdre du tems, que de la démontrer.

Mr. de Senés a donné dans la Table ſuivante, la gravité relative de pluſieurs Corps, tant ſolides que fluides. Ce n'eſt encore ici que l'Eſſai, & comme le Prélude d'une autre Table beaucoup plus étenduë, dans laquelle on trouvera le raport

des pesanteurs spécifiques d'un grand nombre de Matiéres. Que ne doit-on pas attendre du zéle de notre Académicien, & de la précision qu'on sçait qu'il apporte dans les Expériences les plus délicates.

EXTRAIT DE LA TABLE OU M. DE SENE'S donne la gravité relative des Corps, tant solides que fluides.

Or pur	18. 801.
Or des Loüis	17. 550.
Mercure	13. 951.
Plomb	11. 083.
Argent	10. 312.
Cuivre rouge	8. 795.
Laiton	8. 213.
Fer	7. 747.
Etain fin	7. 282.
Huile de Vitriol	1. 470.
Esprit de Sel Ammoniac	1. 068.
Esprit de Térebenthine	1. 045.
Eau de Puits	1. 039.
Eau de Fontaine	1. 000.
Urine récente	0. 941.
Vin	0. 938.
Huile d'Olive	0. 917.
Essence de Bergamote	0. 905.
Esprit de Vin	0. 733.

EXTRAIT DU MEMOIRE
DE M. COMBALUSIER,
SUR LES EAUX-MINERALES DE St. LAURENT en Vivarés.

L'ASSEMBLÉE fut terminée par un Mémoire que lut Mr. Combalusier, sur les Eaux-Minerales de St. Laurent en Vivarés ; dans lequel il observe d'abord avec quelle profusion la Nature a accordé au Languedoc, des Sources salutaires de toute espéce, & combien il importeroit de faire sur cette Matiére, des Recherches plus amples & plus exactes, ce qui entre dans le Projet de l'Histoire-Naturelle de cette Province, que la Societé se flate de pouvoir donner un jour. Les Eaux de St. Laurent lui ont paru des plus prétieuses ; quelques estimées qu'elles soient, elles ne le sont pas, selon lui, autant qu'elles le méritent. Mr. Combalusier, uniquement guidé par l'amour de la Vérité & de l'Interêt-public, s'est proposé d'en faire connoître tout le prix, & de les tirer, en quelque sorte, de l'injuste obscurité où elles sont restées jusqu'à-présent.

Il les a examinées en Chimiſte & en Médecin. Il commence par une Deſcription détaillée de la Source, des Etuves, des Bains & du Terroir de S^t. Laurent. Cette Eau Minerale eſt très-chaude au ſortir de ſes Tuyaux; elle eſt toûjours claire & tranſparente; elle ne dépoſe aucun ſédiment, & l'Eau de Pluye même n'en altére point la limpidité; elle perd bientôt ſa chaleur, & devient plus fraîche que l'Eau commune, & elle n'a preſque point d'odeur, ni de goût particulier.

Elle réünit le double avantage de fournir en même-tems un Reméde aſſuré contre une infinité de Maux, & une Boiſſon douce & legére pour tous les Habitans de S^t. Laurent. Elle ne borne point là ſon utilité. Elle tient lieu de Savon, blanchit le Linge, & décraſſe parfaitement le Corps; ce qui eſt un heureux préſage de ſon efficacité, & une marque certaine de ſon caractére doux & déterſif.

Pour découvrir les Subſtances qui entrent dans la compoſition de cette Eau, M^r. Combaluſier n'a oublié aucune des Epreuves que l'on fait ordinairement par le mélange des Liqueurs acides ou alkalines, ou d'autres Matiéres. Il a fait pluſieurs évaporations de l'Eau Minerale, ſoit filtrée, ſoit non filtrée, à un Feu extrémement lent: les vapeurs qui ſe ſont élevées, ont été conſtamment d'une odeur bitumineuſe, & la réſidence a été ſaline,

line, terreuſe, blanchâtre, feüillée, legére, & d'un goût nitreux, lixiviel, un peu acre & piquant. Il importoit de démêler les Matiéres qui étoient dans cette réſidence: pour y parvenir, on l'a ajoûtée à certains Liquides; on a fait avec elle diferentes Précipitations; on en a diſſout une petite quantité dans l'Eau; la diſſolution filtrée laiſſa une Terre inſipide, legére, ſubtile, & d'un gris-blanc: la Liqueur reçûë dans un petit Vaiſſeau de Verre, s'étant évaporée pendant pluſieurs jours, il ſe forma des Cryſtaux de diferente groſſeur, dont les plus déliez s'élevoient & ſe ramifioient en diferens ſens. Cette eſpéce de Végétation, examinée avec le Microſcope, offrit à la vûë un amas confus de Cryſtaux tranſparens, dont les uns étoient oblongs, & à pluſieurs faces, les autres relevez en pointes, & les autres entaſſez en forme de Touffes ou Aigrettes rayonantes, qui partoient du même centre.

Tout ce Travail, que Mr. Combaluſier ſe propoſe de pouſſer plus loin, l'a conduit à reconnoître dans l'Eau-Minerale de St. Laurent, 1°. Un Sel alkali fixe, ſemblable au *Natrum* d'Egypte, fin & pénétrant, ſans être trop acre. Sa préſence eſt bien prouvée, par toutes les marques qui le caractériſent.

2°. Une Terre calcarée, très-fine & très-legére, qui doit être à peu-près la même que celle qui fait la baſe de l'Ardoiſe, ſi commune à St. Laurent.

En troiſiéme lieu, il s'eſt pleinement convaincu, que cette Eau eſt chargée d'une Huile-Minerale extrémement ſubtile, & étroitement unie aux autres ſubſtances, & ſur tout au Sel; ce qui eſt évidemment prouvé par l'odeur des vapeurs qu'elle exhale pendant l'évaporation, par la propriété qu'elle a de blanchir & de décraſſer, par la ſoupleſſe & l'onctuoſité de la Peau, quand on ſort du Bain.

4°. La végétation & la diferente configuration des Cryſtaux prouvent clairement, ſelon Mr. Combaluſier, que le Sel alkali fixe, eſt ici accompagné de quelque Sel moyen. Seroit-ce du Sel de Glauber? La figure oblongue & à pluſieurs faces de quelques Cryſtaux, & leur goût mêlé de fraîcheur & d'amertume, le font ſoupçonner. Cette Eau porteroit-elle dans ſon ſein quelque Sel ſédatif naturel? on auroit quelque raiſon de le préſumer. Il eſt très-probable que pluſieurs eſpéces de Sels moyens ſe trouvent confondus dans cette Eau, comme dans pluſieurs autres. On établira un jour quelque choſe de plus poſitif ſur ce ſujet. Notre Académicien a eu bien du regret de n'avoir pas aſſez d'Eau de St. Laurent, & de n'être point dans la Saiſon convenable, pour pouvoir employer la double Méthode de Mr. Boulduc, qui ſépare ſans feu, mais avec l'Eſprit de Vin ou la Glace, les diferentes ſubſtances qui entrent dans la compo-

ſition des Eaux-Minerales. C'eſt ce que Mr. Combaluſier ſe propoſe de faire dans un autre tems, ſur l'Eau-Minerale en queſtion.

En attendant il conclut, que toutes ces Matiéres agitées & confonduës par le Feu ſoûterrain, portées, pour ainſi dire, au dernier degré de fineſſe & de ſubtilité, & détrempées dans une grande quantité d'Eau, doivent compoſer une Liqueur limpide, legére, ſavoneuſe, réſolutive, apéritive & déterſive. Elle eût été trop forte & trop violente, ſi elle n'avoit contenu que des Sels : il faloit que l'acreté de ceux-ci, fût émouſſée par la Partie huileuſe & par la Terre fine & comme porphiriſée ; le tout forme enſemble un Savon doux & leger, propre à pénétrer dans les Vaiſſeaux les plus reculez, à les rendre plus ſouples, ~~à les diviſer,~~ à donner de la fluidité aux Liqueurs arrêtées & épaiſſies.

C'eſt de cette maniére que les Eaux de St. Laurent opérent tous les heureux effets dont Mr. Combaluſier fait un détail circonſtancié, qu'elles emportent les Obſtructions des Viſceres du Bas-Ventre, qu'elles débaraſſent les Reins, qu'elles détruiſent le Dégoût, la Colique d'Eſtomac, certains Vomiſſemens habituels, de même que les Maladies de la Peau, & qu'elles ſont un Reméde très-efficace dans le Rhumatiſme, la Sciatique, les Douleurs des Articulations, les Anchyloſes, &

certaines eſpéces de Paralyſie. On ne peut leur reprocher aucun de ces funeſtes Accidens, que d'autres Eaux-Thermales plus fortes produiſent quelquefois dans ces derniers cas ; preſque toûjours elles guériſſent où elles ſoulagent, jamais elles ne nuiſent.

Ces Eaux pour l'ordinaire ne purgent point, au contraire elles conſtipent & pouſſent beaucoup par les Urines, & encore plus par la Tranſpiration : mais ce qui les caractériſe particuliérement, & établit ſur tout leur reputation dans le Vivarés & aux Environs, c'eſt leur efficacité dans les Maladies de la Poitrine, comme dans l'Aſthme, ſoit ſec, ſoit humide, dans le Rhume & dans l'Enroüement, dans les Embarras ſourds & lymphatiques, prêts à dégénerer en Tubercules, & dans les Tubercules mêmes, lorſqu'ils ſont naiſſans. C'eſt ainſi que ces Eaux ont garanti pluſieurs Perſonnes menacées d'une prochaine Phtyſie. Mr. Combaluſier raporte l'exemple d'un Médecin du Vivarés, qui ſe guérit par leur moyen, d'une Hémophtyſie, qui avoit réſiſté à tous les autres Remédes ; mais il remarque, qu'on ne doit jamais en uſer dans ce cas, qu'il ne ſoit bien prouvé que le Mal dépend de quelque Obſtruction des Vaiſſeaux-Pulmonaires. Mr. Combaluſier explique en peu de mots, l'action de ces Eaux dans toutes ces Maladies. Il obſerve,

avec

avec raiſon, qu'on ne peut en fixer en general la quantité, ni le tems pendant lequel on les doit prendre, mais qu'il eſt de la prudence de varier l'un & l'autre, ſuivant la diverſité des cas. Pluſieurs autres Remarques ſur l'uſage des Eaux, des Bains & des Etuves, terminent ſon Mémoire, dont nous avons paſſé ſous ſilence pluſieurs endroits, pour ne pas trop groſſir cet Extrait.

Après que Mr. Combaluſier eut achevé la lecture d'un Mémoire également curieux & utile, M. le Préſident congédia l'Aſſemblée. C'eſt toûjours avec le même plaiſir, que la Compagnie revoit à ſa Tête un Honoraire illuſtre, à qui elle a ſans-ceſſe de nouvelles Obligations. En effet, c'eſt aux puiſſantes ſollicitations de M. Bon, qu'elle doit la nouvelle Claſſe d'Aſſociez-Etrangers, que Sa Majeſté a créée au mois de Janvier dernier.

L'année 1743 eſt marquée par des événemens bien intereſſans pour la Societé-Royale. Elle n'oubliera jamais la maniére gracieuſe avec laquelle M. le Comte de St. Florentin a accepté la Place d'Honoraire vacante par la mort de M. l'Abbé Bignon. Que ne doit-on pas attendre d'un Miniſtre diſtingué par ſes Talens, qui connoît nos Exercices, & qui ſe fait un plaiſir de les proteger. Rien ne fait plus d'honneur à la Nation, que cet amour des Sciences & des Lettres, qui nous offre des Académiciens dans tous les Etats.

FIN.

O

ERRATA.

PAg. 12. *lig.* 1. le savoit, *lisés* les avoit.

Pag. 20. *lig.* 25. les faveurs, *lisés* ces faveurs.

Pag. 42. *lig* 26. de même couleur, *lisés* & de même couleur.

Pag. 43. *lig.* 19. ſoit le plus, *lisés* ſort plus.